

Toledot

La cécité de Its'hak

(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Toledot
et Chabbat Parchat Vaychla'h 5728-1967)

(Likouteï Si'hot, tome 15, page 211)

(Etude du commentaire de Rachi sur le verset Toledot 27, 1)

1. Commentant le verset⁽¹⁾ : “et, Its'hak était vieux et ses yeux devinrent trop faibles pour voir”, Rachi énonce trois raisons pour lesquelles il fut aveuglé : “par la fumée de celles qui brûlaient des encens et faisaient des sacrifices pour l'idolâtrie⁽²⁾. Autre explication, quand il fut attaché sur l'autel, son père voulait l'égorger et, à ce moment-là, les cieus s'ouvrirent, les anges du service le virent, pleurèrent et leurs larmes coulèrent sur ses yeux qui, de ce fait, furent

affaiblis. Autre explication, il en fut ainsi pour que Yaakov puisse prendre les bénédictions”. On peut, à ce propos, se poser les questions suivantes :

A) Au sens le plus simple, le verset lui-même donnait cette raison, au préalable, dans les termes qui le constituent : “et, Its'hak était vieux”. Il en résulta donc que : “ses yeux devinrent trop faibles pour voir”⁽³⁾, comme il est écrit⁽⁴⁾, à propos de notre père

(1) Toledot 27, 1.

(2) Le Réem, à cette référence, précise que ses yeux s'affaiblirent, car il se désolait de la fumée de l'idolâtrie. On verra, à ce propos, le Likouteï Si'hot, tome 5, à partir de la page 139. Le Midrash Tan'houma, à cette référence, au chapitre 8, précise : “le Saint béni soit-Il dit : J'affaiblirai ses yeux”. Mais, selon le sens simple des termes de Rachi, “par la fumée”, on peut

déduire que c'est la fumée elle-même qui l'aveugla. De fait, la fumée est nocive pour les yeux, d'une manière naturelle, comme l'indiquent le verset Michlé 10, 26 et le commentaire du Sifteï 'Ha'hamim, à cette référence.

(3) C'est aussi ce que disent le Rachbam, le Radak et Rabbénou Be'hayé, à cette référence.

(4) Vayehi 48, 10.

Yaakov : “les yeux d’Israël s’alourdirent, du fait de la vieillesse”. On peut vérifier, dans la pratique, que le grand âge réduit l’acuité visuelle. Or, si le verset lui-même énonce la raison de cet affaiblissement, pourquoi donc Rachi recherche-t-il d’autres explications⁽⁵⁾ ?

B) Quand Rachi énonce deux explications ou plus, c’est parce que chacune d’elles soulève une difficulté que l’autre n’a pas. De même, l’ordre dans lequel ces explications sont énoncées a un sens. La difficulté de la seconde est plus importante que celle de la première et la difficulté de la troisième est plus importante que celle de la seconde. En l’occurrence, on peut se demander quelles sont les dif-

ficultés qui sont soulevées par les trois explications figurant dans le commentaire de Rachi et pourquoi la seconde explication est plus difficile à admettre que la première et la troisième, que les deux premières.

C) Comme on l’a maintes fois précisé, quand Rachi énonce trois explications, c’est, non seulement à cause de la difficulté soulevée par chacune d’elles, qui est résolue par les deux autres, mais aussi parce que toute combinaison de deux explications, parmi les trois, présente également une difficulté. C’est pour cela que les trois sont nécessaires, puisque la troisième explication résout la difficulté des deux autres⁽⁶⁾. En effet, si deux explications

(5) En revanche, on ne peut pas se demander pourquoi, selon le commentaire de Rachi, le verset dit : “et, Its’hak était vieux” et l’on verra, sur ce point, le Maskil Le David, à cette référence. La question essentielle se pose d’après la première explication, “par la fumée de celles-ci”, ce qui n’est pas le cas de la seconde explication et de la troisième. On verra, à ce propos, ce que le texte dira par la suite, dans le paragraphe 7 et dans la note 26. On peut donc penser que : “et, Its’hak

était vieux” introduit non seulement l’affaiblissement de ses yeux, mais aussi tout le contexte, en général, la bénédiction qu’il voulut accorder à Esav. En effet, il ne pouvait en être ainsi que, lorsque : “Its’hak était vieux... je ne connais pas le jour de ma mort”.

(6) Parfois, l’importance d’une explication ne dépend pas de la question qu’elle soulève, mais plutôt de sa plus grande proximité avec le sens simple du verset.

étaient suffisantes pour répondre à toutes les questions, Rachi n'en aurait pas introduit une troisième.

On doit donc découvrir, dans le présent commentaire de Rachi, la question qui est commune à chaque paire d'explications et la réponse qui lui est apportée par la troisième explication.

2. Rachi n'accepte pas la lecture simple du verset selon laquelle : "ses yeux devinrent trop faibles" parce que :

"Its'hak était vieux". En effet, il était écrit, dans la Sidra précédente⁽⁷⁾ : "et, D.ieu bénit Its'hak". Rachi expliquait : "Avraham avait peur de bénir Its'hak... Il dit : Que vienne Celui Qui est le Maître des bénédictions et qu'Il le bénisse... Le Saint béni soit-Il vint et Il le bénit".

Ceci soulève la question suivante⁽⁸⁾. Comment est-il possible qu'après que D.ieu Lui-même ait béni notre père Its'hak, "ses yeux devinrent trop faibles", ce qui lui impo-

(7) 25, 11.

(8) On verra, à ce propos, le Likouteï Si'hot, tome 15, à la page 217, à propos du commentaire de Rachi sur le

verset suivant : "je ne connais pas le jour de ma mort ; Rabbi Yochoua Ben Kor'ha dit...".

sait des douleurs et des souffrances, au point, comme Rachi le dit par la suite⁽⁹⁾, d'être considéré "comme mort" ?

(9) Vayétsé 28, 13 et 31, 42. De fait, ce commentaire de Rachi fait la preuve de sa grande précision. Sa référence est le Midrash Tan'houma, Parchat Toledot, au chapitre 7, qui dit : "ses yeux devinrent aveugles". De même, les Pirkeï de Rabbi Eliézer disent, au chapitre 32 : "on déduit de là qu'un aveugle est considéré comme mort" et l'on trouve la même affirmation, dans le traité Nedarim 64b, bien qu'elle ne soit pas appliquée à Its'hak. A l'inverse, le commentaire de Rachi dit : "ses yeux devinrent trop faibles... et il est considéré comme mort". L'explication est la suivante. Tout d'abord, le verset dit uniquement que : "ses yeux devinrent trop faibles", non pas qu'il était devenu aveugle. Le traité Be'horot 44a dit que : "tout cela est dû à la faiblesse". Rachi, à cette référence, explique : "faiblesse : il ne voyait pas". La Chita Mekoubétsset ajoute : "l'affaiblissement, selon le sens simple du verset, ne signifie pas qu'il ne voyait pas du tout, mais uniquement que ses yeux étaient affaiblis, même quelque peu, tout comme il est dit : 'la plaie s'est affaiblie et elle n'a pas conservé sa couleur", selon les termes du verset Tazrya 13, 6 et l'on verra ce que disent le commentaire de Rachi et le Torat Cohanim, à cette référence. On trouve une même affirmation également dans le commentaire de Rabbénou Guerchom. Il en résulte que Its'hak n'était pas totale-

Dieu Lui-même, le Maître des bénédictions, avait béni Its'hak et la vieilleuse n'aurait donc pas dû l'atteindre à ce

ment aveugle. En effet, il était un "sacrifice intègre", comme l'indique le commentaire de Rachi sur le verset Toledot 26, 2, d'après le Midrash Béréchit Rabba, chapitre 64, au paragraphe 3. Or, un aveugle est bien un infirme, comme le disent les versets Emor 21, 18 et 22, 22. Au sens le plus simple, et aussi comme on peut le déduire du fait qu'il se trouvait en Erets Israël, quand ses yeux s'affaiblirent, il resta un "sacrifice intègre" tout au long de sa vie. Ceci ne contredit pas le commentaire de Rachi sur le verset Chmouel 2, 5, 6 : "les aveugles et les boiteux", qui dit : "ils avaient deux idoles, l'une aveugle et l'autre boiteuse, qui portaient les noms de Its'hak et de Yaakov", mais l'on peut penser qu'il en était ainsi uniquement pour les Jébuséens, qui n'avaient pas remarqué l'affaiblissement des yeux de Its'hak et qui, en tout état de cause, ne savaient pas qu'il était un "sacrifice intègre". De même, il considérait que Yaakov était boiteux, terme qui désigne celui qui marche en sautant, comme le précise le commentaire de Rachi sur le verset Bo 12, 11. Or, il ne faisait que boitiller, comme le précise le verset Vaychla'h 32, 32. Autre point, qui est essentiel, le verset Vaychla'h 33, 18 dit que : "Yaakov vint, entier" et Rachi explique : "entier, en son corps". Il ne boita donc qu'une très petite partie de sa vie. En outre, au sens le plus simple, il

point. Bien plus, à l'époque, l'âge de cent-vingt-trois ans⁽¹⁰⁾ n'était pas si vieux. Ainsi, Its'hak fut considéré "comme mort" pendant cinquante-sept ans⁽¹¹⁾ !

Bien plus, on ne retrouve pas l'équivalent de tout cela chez^(11*) des personnes men-

tionnées jusqu'alors⁽¹²⁾, bien que nombre d'entre elles aient vécu beaucoup plus de cent-vingt-trois ans. Rachi en déduit qu'il y a d'autres raisons pour lesquelles : "ses yeux devinrent trop faibles". De façon générale, et surtout après la bénédiction que D.ieu avait accordé à Its'hak,

est difficile de faire une idole ayant uniquement les yeux affaiblis. Il en résulte un point nouveau, dans la Hal'ha. Une vision affaiblie, selon le sens simple du verset, n'est pas considérée comme une infirmité, même si le traité Be'horot 44a parle d'un "manque" et Rachi dit : "sa vision était déficiente, mais il voyait encore", ce qui semble bien être une infirmité. En fait, cela ne veut pas dire qu'il ne voyait pas, mais seulement que sa vision était quelque peu affaiblie, comme l'indique Rachi.

(10) Les années de Its'hak, selon le commentaire de Rachi sur le verset Toledot 27, 2.

(11) Il n'en est pas de même, en revanche, pour Yaakov. Et, l'on peut penser que ses yeux étaient lourds parce que : "peu nombreux et mauvais étaient les jours des années de ma vie", comme l'indique le verset Vaygach 47, 9. En outre, cette "lourdeur" des yeux était moins grave que : "ses yeux devinrent trop faibles", comme le dis-

ent le Zohar, Parchat Toledot, à la page 142a et le Sforno, à cette référence. Enfin, il en fut ainsi seulement à la fin de sa vie et l'on verra, à ce propos, le Béer Its'hak sur le commentaire de Rachi, à cette référence.

(11*) Bien que Rachi dise, commentant le verset Béréchit 4, 23, que Lème'h était aveugle, il conclut son propos par : "c'est l'explication de Rabbi Tan'houma", ce qui s'applique à l'ensemble de son commentaire. En outre, le verset ne le dit pas clairement et, enfin, Rachi donne également une autre explication.

(12) On peut objecter que cela n'apparaît pas dans le verset, mais, en fait, cela n'a pas d'incidence, à la différence de ce qui fait l'objet de notre propos et de ce qui concerne Yaakov. Mais, cette constatation ne permet pas encore de comprendre le fait que plusieurs personnes âgées de cent-vingt-trois ans ou plus n'étaient pas aveugles.

il est clair que, si d'autres éléments n'étaient pas intervenus, il en aurait été pour Its'hak comme pour Moché, notre maître : "son œil ne s'est pas affaibli"^(12*). Mais, il y eut effectivement de tels éléments et ceux-ci eurent pour conséquence que : "ses yeux devinrent trop faibles".

3. Dès que l'on étudie le verset : "ses yeux devinrent trop faibles", on se pose donc aussitôt la question suivante : comment est-il concevable que les yeux de Its'hak, qui avait été béni directement par D.ieu, aient été affaiblis de cette façon ? Il est logique

d'admettre que la réponse à cette question figure dans ces versets. Or, le verset : "ses yeux devinrent trop faibles" fait suite au verset précédent, qui explique que les épouses d'Esav : "étaient objet de souffrance pour Its'hak et Rivka", car elles servaient les idoles⁽¹³⁾. Il est donc logique⁽¹⁴⁾ d'admettre que la proximité de ces versets permet d'établir la raison pour laquelle : "ses yeux devinrent trop faibles"⁽¹⁵⁾.

Rachi en déduit que : "ses yeux devinrent trop faibles" par : "la fumée de celles-ci"⁽¹⁶⁾. C'est ce qu'il dit d'emblée et comme commentaire essen-

(12*) Bera'ha 34, 7. On verra le Midrash Béréchit Rabba, chapitre 65, au paragraphe 5 : "La droiture des Tsaddikim : ceci se rapporte à Moché, duquel il est dit : son œil ne s'est pas affaibli". On verra le Be'hayé, à cette référence de la Parchat Toledot, qui dit : "ils s'écarteront de lui : c'est Its'hak...ses yeux s'affaiblirent...".

(13) Selon le commentaire de Rachi sur le verset 26, 35. On notera que, dans plusieurs manuscrits de Rachi, il est écrit : "autre explication : elles sacrifiaient des encens pour l'idolâtrie".

(14) Ce simple fait ne montre rien, car ces deux éléments peuvent se trou-

ver à proximité l'un de l'autre dans les versets simplement parce que rien de ce que la Torah souhaite évoquer n'est survenu entre-temps.

(15) On verra aussi le Midrash Tan'houma, à cette référence, au chapitre 8, de même que le Réem et le Sifteï 'Ha'hamim, à la même référence.

(16) D'après ce qui est expliqué dans le texte, on comprend l'expression de Rachi : "la fumée de celles-ci", non pas des épouses d'Esav, ce qui fait référence à celle qui ont été citées au préalable, afin de souligner que ce commentaire découle de la proximité des versets.

tiel, parce que le contexte de ces versets y fait allusion. A l'inverse, les deux autres explications trouvent la raison pour laquelle : "ses yeux devinrent trop faibles" dans le sens simple des versets.

4. En effet, la première explication soulève deux difficultés :

A) On comprend que les épouses d'Esav n'habitaient pas avec Its'hak, qu'elles

avaient une autre maison, ou plusieurs autres, qui leur appartenaient⁽¹⁷⁾. Il est clair que, quand elles "servaient les idoles" et "brûlaient des encens", elles le faisaient chez elles, dans leur maison. Il est donc difficile d'admettre que : "la fumée de celles-ci", dans leur maison, ait rendu Its'hak aveugle, dans la sienne.

B) En outre, pourquoi cette fumée atteignait-elle Its'hak et non Rivka⁽¹⁸⁾ ? A cause de ces

(17) On verra le Tour Hé Aro'h et le Paané'h Raza sur le verset : "elles étaient objets de souffrance pour Its'hak et Rivka". On verra aussi le commentaire de Rachi sur le verset 27, 15.

(18) Selon cette explication, l'affaiblissement de la vue n'est pas lié à l'âge, comme on le verra dans la note 26, ci-dessous. Les réponses du Midrash Tan'houma, qui sont citées par les commentateurs de Rachi, par exemple l'accoutumance de Rivka à l'idolâtrie, s'entendent uniquement si l'on admet que ses yeux s'affaiblirent à cause de la fumée de l'idolâtrie, mais il n'en est pas ainsi selon le commen-

taire de Rachi, comme on l'a vu dans la note 2, qui cite cette fumée elle-même. Par contre, le Sifteï 'Ha'hamim, à cette référence, dit : "la fumée est mauvaise pour les yeux, mais Rivka y était habituée". On verra aussi le 'Hizkouni et le Débek Tov. S'agissant des épouses d'Esav elles-mêmes, rien ne dit, dans les versets, que leurs yeux s'affaiblirent. On peut penser aussi qu'en offrant ce sacrifice des encens, elles savaient se préserver de la fumée. On peut en dire de même également pour Esav. Au sens le plus simple, il était un "homme du champ". Il n'était donc pas souvent présent à la maison.

deux difficultés soulevées par la première explication, Rachi doit en introduire d'autres⁽¹⁹⁾.

5. Les difficultés spécifiques aux deux autres explications :

A) "quand il fut attaché sur l'autel, son père voulait l'égorger et, à ce moment-là, les cieus s'ouvrirent, les anges du service le virent, pleurèrent et leurs larmes coulèrent sur ses yeux",

B) "il en fut ainsi pour que Yaakov puisse prendre les bénédictions", en plus de leur point commun, l'absence de toute allusion dans le verset, sont les suivantes :

Le contenu de la seconde explication est difficile à

admettre, "les cieus s'ouvrirent, les anges du service le virent, pleurèrent et leurs larmes coulèrent sur ses yeux, qui, de ce fait, furent affaiblis", car il appartient au sens analytique de la Torah⁽²⁰⁾, non pas à son sens simple, celui que Rachi adopte dans son commentaire de la Torah.

La question se posant sur la troisième explication est encore plus forte : comment D.ieu avait-Il obscurci la vision de Its'hak pendant tant d'années, uniquement pour qu'une autre personne, en l'occurrence Yaakov, puisse recevoir la bénédiction ? Les voies de D.ieu sont multiples et il est clair que Yaakov aurait pu recevoir les bénédictions d'une autre façon.

(19) Ces autres explications ont aussi une qualité que n'a pas la première. En effet, on peut se demander, selon cette première explication, pourquoi il est dit : "et ses yeux devinrent trop faibles pour voir" après : "Its'hak était vieux", comme le dira le paragraphe 6, d'autant que, d'après cette première explication, les mots : "Its'hak était vieux" introduisent une rupture dans la proximité entre les versets : "ses yeux devinrent trop faibles pour voir" et : "elles étaient objets de souffrance

pour Its'hak et Rivka", comme l'indique le Maskil Le David, à cette référence. Il n'en est pas de même, en revanche, selon la troisième explication, comme le texte le dira par la suite et l'on peut donner la même lecture de la seconde explication, comme on le verra dans la note 26.

(20) On peut se demander pourquoi Rachi n'a pas écrit, à ce propos, "et, selon le Midrash", comme il le fait, à différentes références.

La difficulté de la troisième explication est beaucoup plus importante que celle de la seconde, car faire souffrir quelqu'un, lui imposer le contraire du bien au profit d'une autre personne semble aller à l'encontre de la droiture, ce que l'on ne peut pas suspecter, bien évidemment, de la part de D.ieu ! C'est la raison pour laquelle Rachi place cette explication après la seconde⁽²¹⁾.

6. Comme on l'a indiqué au préalable, chacune de ces trois explications possède une qualité que les deux autres n'ont pas. En d'autres termes, chaque groupe de deux explications présente une même difficulté ou une incompréhension, qui n'existe pas dans la troisième.

La qualité essentielle de la première explication, par rapport aux deux autres, est, comme on l'a dit, qu'elle seule apparaît, en allusion, dans le verset. La qualité de la seconde explication, par rapport à la première et à la troisième est la suivante. D'après toutes les interprétations, l'affaiblissement des yeux de Its'hak fut la raison pour laquelle il accorda les bénédictions à Yaakov. Néanmoins, pour la première et la troisième explications, cet affaiblissement fut la conséquence d'un événement négatif, d'un manque, la fumée de l'idolâtrie, pour la première, la volonté de Its'hak de bénir Esav, pour la troisième. Cela voudrait dire qu'un événement négatif et un manque auraient conduit à ces bénédictions. Le contraire est vrai selon la seconde expli-

(21) En d'autres termes, la difficulté de la seconde explication est qu'elle n'a pas de référence dans le sens simple du verset. En revanche, l'explication du verset selon laquelle : "ses yeux devinrent trop faibles" à cause des larmes des anges est logique. A l'opposé, la difficulté soulevée par la

troisième explication est que la raison qu'elle énonce, justifiant que : "ses yeux devinrent trop faibles", n'est pas logique, comme l'explique le Likouteï Si'hot, tome 5, à la page 43, dans la note 39, soulignant qu'à différentes références, Rachi fait passer la Aggada avant le sens simple du verset.

cation, puisque les yeux de Its'hak s'affaiblirent à cause de son élévation, telle qu'elle apparut lors de son sacrifice⁽²²⁾.

La troisième explication possède aussi une qualité que n'ont pas les deux premières. En effet, l'affaiblissement de ses yeux se produisit, selon ces deux premières explications, bien avant que Its'hak atteigne un âge avancé. Car, Esav épousa les femmes de 'Hiti quand il avait quarante ans⁽²³⁾. Its'hak avait alors cent

ans, puisque Esav naquit quand son père avait soixante ans⁽²⁴⁾. La seconde explication cite les larmes des anges, faisait ainsi référence à ce qui s'était passé bien avant cela, quand Its'hak avait trente-sept ans⁽²⁵⁾.

Une question se pose donc. Pourquoi le verset dit-il d'abord : "et, Its'hak était vieux", puis : "ses yeux devinrent trop faibles pour voir". D'après les deux premières explications⁽²⁶⁾, le verset aurait dû adopter l'ordre inverse, en

(22) Cette explication possède aussi une autre qualité que la première et la troisième n'ont pas. Si l'on admet que ses yeux s'affaiblirent lors du sacrifice de Its'hak, comme le texte le dira par la suite, on comprend aisément pourquoi Its'hak ne s'était pas aperçu qu'Esav s'était écarté de l'idolâtrie, comme l'indique Rachi, commentant le verset Toledot 25, 27. Il n'en est pas de même, en revanche, pour la première et la troisième explications, selon lesquelles ses yeux s'affaiblirent par la suite.

(23) Toledot 26, 34.

(24) Toledot 25, 26.

(25) Commentaire de Rachi sur le verset Toledot 25, 20.

(26) Cette question se pose essentiellement d'après la première explication, car, selon la seconde, on peut dire, même au prix d'une difficulté,

que les larmes ayant coulé des yeux des anges "étaient inscrites dans ses yeux", selon l'expression du Midrash Béréchit Rabba, chapitre 65, au paragraphe 10. L'effet de ces larmes était donc durable et ses yeux s'affaiblirent uniquement quand il devint vieux, comme le dit le Paané'ah Raza, à cette référence. On verra aussi le Maharchal, qui est cité par le Sifteï 'Ha'hamim, à cette référence et les Pirkeï de Rabbi Eliézer, au chapitre 32. A l'inverse, selon la première explication, "par la fumée de celles-ci", il est clair que ses yeux s'étaient affaiblis depuis bien longtemps, non pas uniquement à ce moment-là, lorsque : "Its'hak était vieux", âgé de cent-vingt-trois ans, à cause de la fumée abondante des vingt-trois dernières années.

fonction de la chronologie des événements. Rachi en déduit une troisième explication : “pour que Yaakov puisse prendre les bénédictions”, qui justifie l’ordre du verset, “Its’hak était vieux” et, de ce fait, il voulut bénir Esav. En conséquence, “ses yeux devinrent trop faibles”, afin que : “Yaakov puisse prendre les bénédictions”.

7. L’un des enseignements délivrés par la troisième explication de ce commentaire de Rachi souligne à quel point on doit rejeter toute médisance. En effet, pour que : “Yaakov puisse prendre les bénédictions”, D.ieu avait

une solution très simple. Il Lui suffisait de révéler à Its’hak⁽²⁷⁾ qu’Esav était un impie⁽²⁸⁾. Dès lors, il aurait accordé les bénédictions à Yaakov !

Bien plus, Its’hak savait déjà que les épouses d’Esav servaient les idoles⁽²⁹⁾, mais il pensait qu’Esav n’en était pas responsable et qu’il n’était pas parvenu à les convaincre de bien agir. En fait, Its’hak se doutait même que tout ce qui concernait Esav n’était pas parfaitement clair. C’est ainsi qu’il dit : “Esav n’a pas l’habitude d’avoir le Nom de D.ieu à la bouche”⁽³⁰⁾.

(27) On verra le commentaire de Rachi sur le verset Vayéchev 37, 33 : “Pourquoi le Saint béni soit-Il ne le lui avait-Il pas révélé ?”.

(28) D’autant qu’en tout état de cause, Its’hak avait bien vu que quelque chose se passait, puisque son père, Avraham ne lui avait pas accordé sa bénédiction, comme l’indique le commentaire de Rachi sur le verset ‘Hayé Sarah 25, 11.

(29) Commentaire de Rachi sur le verset Toledot 26, 35.

(30) Toledot 27, 21, d’après le Midrash Béréchit Rabba, chapitre 65, au paragraphe 19 et le Midrash Tan’houma, édition Bober, Parchat Toledot, au chapitre 10. On verra aussi le Ramban et les commentateurs de Rachi, à cette référence.

Dès lors, Esav étant d'ores et déjà suspecté par Its'hak, D.ieu aurait pu révéler ce qu'il en était réellement, prévenir Its'hak qu'il était un impie et, dès lors, il n'aurait pas été nécessaire que ses yeux s'affaiblissent. On peut en déduire à quel point il est nécessaire⁽³¹⁾ de se préserver de toute médisance. Its'hak fut enfermé chez lui pendant cinquante-sept ans, "considé-

ré comme mort" plutôt que de dire du mal d'un Juif, y compris d'un Juif impie⁽³²⁾.

Or, s'il en est ainsi pour Esav, combien plus est-ce le cas pour un Juif vivant après le don de la Torah, après que D.ieu ait dit à chacun⁽³³⁾ : "Je suis l'Eternel ton D.ieu" et que : "Je suis l'Eternel"⁽³⁴⁾ soit devenu "ton D.ieu", ta force et ta vitalité.

(31) De même, le traité Sanhédrin 11a, notamment, dit : "Israël a fauté... je suis un délateur".

(32) On verra, à ce propos, le traité Kiddouchin 18a.

(33) Au singulier, comme l'indiquent

le commentaire du Ramban sur le verset Yethro 20, 2 et la Pessikta Rabbati, chapitre 21, au paragraphe 6.

(34) On verra, notamment, le Likouteï Torah, au début de la Parchat Reéh.